

Lille, le 12 décembre 2011

Projet multimédia : chronique d'un échec annoncé ?

Entendus ! Nous aurions aimé l'être, dès avril, quand nous soulignons déjà le déséquilibre entre charge de travail multimédia et effectifs. Quand nous avons pu aborder le fond des choses, c'est avec le diktat originel d'un effectif de 362,6 postes. Il a bien fallu explorer toutes les pistes de réduction des charges de travail, non sans avoir dû faire le forcing auprès de la direction, pour mesurer l'impérieuse nécessité de créer des postes supplémentaires. D'où notre projet de la semaine passée. Hélas nous avons été pauvrement écoutés. Au point de ne pas considérer nécessaires les discussions prévues ce lundi après-midi. Malgré les toutes dernières propositions exposées par courriel cette fin d'après-midi, la donne n'a pas changé. Le compteur effectifs est toujours bloqué, la charge de travail intouchable.

22 mars. Annonce tonitruante à Lille Grand Palais de la fusion des rédactions *Voix du Nord*, *Nord éclair* et *Direct Lille Plus*, et du développement multimédia.

14 avril. Assemblée générale des rédactions à Lens, à la Maison syndicale des mineurs. « *Oui à un projet, non à ce projet* », votent massivement les journalistes venus en nombre.

15 avril. La négociation est suspendue au bout de la troisième réunion. Les syndicats demandent qu'un accord de méthode soit discuté et adopté.

27 mai. L'accord de méthode est signé au terme de la septième réunion.

10 juin. Reprise de la négociation, sur la base du même projet. Les aspects juridique et social de la fusion des rédactions sont abordés. Puis c'est l'été et ses grandes vacances...

30 septembre. Après une reprise sur le thème de la fusion, c'est le début d'une longue période de comptes rendus d'ateliers. Pendant ce temps-là, les négociateurs ont clos le chapitre technique concernant la fusion des rédactions.

4 octobre. La direction continue de nous présenter le même projet. Après une assemblée générale à Roubaix, les représentants syndicaux de *Nord éclair* présentent un amendement pour une rédaction autonome per-

mettant de différencier les deux titres nordistes. Pendant ce temps, la présentation des comptes rendus d'ateliers se poursuit, inlassablement...

14 octobre. Six mois jour pour jour après la première assemblée générale, la direction n'a toujours pas dit ce qu'elle pensait de l'amendement *Nord éclair*. « *Ce sera abordé au chapitre complémentarité* », nous répond-on : pas question de perturber le calendrier des comptes rendus d'ateliers.

24 octobre. Après le fonctionnement de la locale bimédia, de celui du siège et de ses desks, on en revient enfin à l'amendement *Nord éclair*. Non seulement cet amendement est refusé, mais nous apprenons que les rédactions *Voix du Nord* et *Nord éclair* de Roubaix et Tourcoing seront réunies dans un même bâtiment, entre les deux communes. Nous prenons acte du redéploiement de six postes pour compléter la future équipe de la zone de L'Union. Cette générosité a ses limites, fixées par le plafond de 362,6 journalistes : ces « renforts » ont été pris au siège lillois.

9 novembre. Les journalistes de *Nord éclair* sont en assemblée générale. Ils décident de guerre lasse la poursuite de la négociation sur la base du bititres.

10 novembre. Retour aux ateliers. Cette fois, c'est « *Info en continu* ».



Pour affichage et diffusion

Ils l'ont dit

Jean-Michel Bretonnier : « On ne travaille pas beaucoup tout le temps partout » (9/12). « Tout le monde va vers le multimédia, à effectif constant ou à effectif réduit » (9/12). « Je ne peux pas dire mieux que ce que je dis : on fera Internet à la hauteur de ce qu'on peut faire » (8/11). Jacques Hardoin : « Pour la charge de travail, on est trop dans le déclaratif. Il va falloir mesurer ça » (9/12). « S'il n'y a pas d'accord dans les trois mois, nous remettrons nos idées dans notre poche » (23/3).

NewsGate, ce grand inconnu

Le 13 mai, déjà, nous demandions ce qu'était le logiciel de CCI, histoire de le voir à l'œuvre et de savoir s'il permet, par rapport à Hermès, de travailler mieux et plus vite. Hormis les présentations de Pierre Mauchamp, nous n'en savons toujours pas plus.

C'est long ? Ah bon ?

On nous reproche de traîner... Mais c'est surtout la direction qui prend son temps : il a fallu attendre fin mai pour signer un accord de méthode qui aurait dû normalement nous être présenté au démarrage de la négociation, début avril. Ce fut encore plus long pour avoir un début de définition du poste d'éditeur...

Bien tenté, mais...

Le 23 juin, Jacques Hardoin nous annonce qu'il abandonne l'idée de supprimer 15 jours de RTT et de congés. Dans la mesure où il n'a jamais été sérieusement question d'une telle augmentation du nombre de jours de travail pour les journalistes, nous ne relevons pas cette non-information. On nous le reprochera longtemps... Il y eut aussi le calendrier de Jean-Michel Bretonnier, une avancée selon lui. Toute relative, l'avancée : que l'on fasse tout dès 2012 ou d'ici 2015, on finira par le faire...

21 novembre. La négociation est suspendue pour la deuxième fois : « Notre demande d'ouvrir le dossier de la charge de travail n'a pas été entendue », titrions-nous.

23 novembre. Les syndicats appellent à la mobilisation, pour une deuxième assemblée générale. « Les inquiétudes liées à la charge de travail et aux conséquences économiques du projet de la direction toujours pas levées », écrivions-nous.

25 novembre. Une semaine avant l'AG, la direction a beaucoup écrit, multipliant les déclarations d'intention dans le projet d'accord. « Chacun son rythme au service du collectif », « priorité au papier », « une formation et des moyens matériels adaptés », etc. Rien de concret qui puisse nous rassurer.

28 novembre. Imperturbables, nous restons à la table de négociation. Nous abordons cette fois l'organisation en locale et nous faisons réexpliquer les tâches de demain. Elles restent à nos yeux beaucoup trop nombreuses par rapport à l'effectif des locales et des services.

1^{er} décembre. Vous êtes tout aussi nombreux à participer à cette deuxième assemblée générale, à Lens. La majorité que vous nous donnez est moins importante que celle du 14 avril, mais vous nous permettez d'envoyer un courrier à Bernard Marchant,

administrateur délégué du groupe Rossel, actionnaire de référence du groupe Voix du Nord. Nous lui demandons de jouer un rôle de médiateur afin de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve la négociation.

2 décembre. Retour à la table de négociation. Nous y restons environ une heure pour expliquer que nous attendons la réponse de l'actionnaire. Jean-Michel Bretonnier nous annonce enfin que l'objectif du projet est de compenser la perte de chiffre d'affaires du papier en trouvant quatre à cinq millions d'euros.

9 décembre. La réponse de Bernard Marchant est arrivée. Elle conforte la direction dans son rôle et sa volonté. La veille, nous avons envoyé un autre projet, répondu à Bernard Marchant et rappelé ce qu'étaient vos réponses au questionnaire d'avril sur la charge de travail. Jacques Hardoin, de retour à la table de discussions, nous indique que nos propositions ne sont pas retenues, hormis le transfert de quatre journalistes vers les locales (venant de Nord éclair, du desk visuel et du desk magazine). Au passage, il nous apprend que le chiffre d'affaires numérique à réaliser est estimé entre 7 et 15 millions d'euros en 2014. Devant la faiblesse des réponses fournies sur les effectifs, nous décidons de rompre la négociation.

Pas de réunion mais des propositions

Nous avons lu avec attention le courrier électronique envoyé ce lundi en fin d'après-midi par le directeur général et le directeur de la rédaction.

« **Création** » de quatre postes de terrain. Certes, mais pour les autres bureaux, qu'en est-il ? Rien pour Étaples, rien pour Calais, rien pour... Sans oublier qu'il s'agit d'un redéploiement de postes, piqués ailleurs...

Éditeurs. Nous avons demandé que l'éditeur ait un coefficient de secrétaire de rédaction (170). Eh bien il sera à 160, avec en plus la responsabilité d'adjoint. Et son remplaçant, alors ?

Primes de pilotage. Calculez combien vous perdez avec l'arrivée de l'éditeur, en n'obtenant plus de primes de pilotage. Vraisemblablement plus que les vingt euros d'augmentation de la prime photo.

Primes droits d'auteur. Là encore, le chiffre est décidé de façon unilatérale par la direction, annoncé alors que la négociation sur les droits d'auteur n'a même pas commencé ! On apprend également que nos articles, photos et infographies seront réexploitées dans tous les titres du groupe Rossel. N'en jetez plus !

Nous prenons acte du courrier envoyé aujourd'hui à tous les journalistes. Ces propositions pourront être étudiées si la direction accepte une réelle négociation sur les effectifs nécessaires au développement du numérique, que nous avons estimés à quinze postes supplémentaires, en proposant d'intégrer des salariés du pré-pressé à des postes techniques du desk visuel, permettant aux journalistes de se concentrer sur leur métier.